



Juristat

Centre canadien de la statistique juridique



Statistique Canada – n° 85-002-X au catalogue, vol. 28, n° 7

Statistiques de la criminalité au Canada, 2007

par Mia Dauvergne

Faits saillants

- En 2007, le taux national de criminalité a chuté à son point le plus bas en 30 ans. Le nombre de crimes enregistré par les services de police canadiens a diminué de 7 %, en baisse pour une troisième année consécutive.
- Le recul du nombre de crimes a été déterminé par le fléchissement de pratiquement toutes les infractions fréquentes à volume élevé, soit le vol de 5 000 \$ et moins, le méfait de moins de 5 000 \$, l'introduction par effraction, les voies de fait simples, le vol de véhicules à moteur, le fait de troubler la paix, la fraude et la contrefaçon de monnaie.
- Les taux de criminalité ont diminué dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Même si le taux de criminalité de la Saskatchewan a chuté de 4 %, il était néanmoins le plus élevé de tous les taux provinciaux pour la dixième année d'affilée.
- Des déclinés ont été affichés par la plupart des régions métropolitaines de recensement du Canada, y compris les neuf plus grandes. Les reculs les plus importants ont été observés à Kitchener, à Montréal et à Winnipeg.
- Le taux de crimes violents a chuté de 3 % pour se fixer à son plus faible niveau depuis 1989. Suivant une augmentation de la plupart des crimes graves avec violence au cours des deux dernières années, les taux d'homicides, de tentatives de meurtre, d'agressions sexuelles, de vols qualifiés, de voies de fait graves, de voies de fait armées, de séquestrations et de raptés ont fléchi ou sont demeurés stables en 2007.
- Le taux de crimes contre les biens a diminué de 8 % pour s'établir à son point le plus bas depuis 1969. Les introductions par effraction se situaient à leur point le plus faible en 40 ans, chutant de 9 % en 2007. En outre, les vols de véhicules à moteur ont fléchi de 9 %.
- Parmi le petit nombre de crimes ayant affiché une hausse en 2007 figurent les infractions relatives aux drogues et la conduite avec facultés affaiblies; ces deux infractions ont tendance à varier selon les pratiques d'application de la loi par la police. Les infractions relatives aux drogues ont progressé de 4 %, la possession de cannabis étant responsable de la plus grande partie de cet accroissement. Le taux d'affaires de conduite avec facultés affaiblies a augmenté de 3 % à la suite de deux baisses annuelles consécutives.
- Le taux de criminalité chez les jeunes a chuté de 2 % en 2007, après avoir progressé de 3 % en 2006. Les crimes violents commis par des jeunes sont demeurés stables, alors que la plupart des infractions sans violence ont connu des déclinés.
- Le taux de jeunes inculpés par la police s'est accru de 2 %, tandis que le taux de jeunes faisant l'objet d'autres mesures, comme des programmes de déjudiciarisation, a fléchi de 4 %.



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment accéder à ce produit ou le commander

Le produit n° 85-002-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ». ISSN 1205-8882

Ce produit n° 85-002-X au catalogue est aussi disponible en version imprimée standard au prix de 11 \$CAN l'exemplaire et de 100 \$CAN pour un abonnement annuel. La version imprimée peut être commandée par téléphone au 1-800-267-6677. ISSN 1209-6385

Les frais de livraison supplémentaires suivants s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada :

	Exemplaire	Abonnement annuel
États-Unis	6 \$CAN	78 \$CAN
Autres pays	10 \$CAN	130 \$CAN

Les prix ne comprennent pas les taxes sur les ventes.

Juillet 2008

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2008

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises et les administrations canadiennes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Le papier utilisé dans la présente publication répond aux exigences minimales de l'American National Standard for Information Sciences – "Permanence of Paper for Printed Library Materials", ANSI Z39.48 – 1984.



Introduction

Le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) diffuse, chaque juillet, son rapport annuel sur les crimes déclarés par la police au Canada. Le présent rapport fournit de l'information sur les tendances à court et à long termes de la criminalité dans son ensemble, des crimes violents, des crimes contre les biens et des infractions relatives aux drogues, et ce, aux échelons du pays, des provinces et territoires, et des régions métropolitaines de recensement¹.

Les données sont tirées du Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC), qui est un recensement de tous les crimes dont la police a pris connaissance et établi le bien-fondé. Ces statistiques de la criminalité, qui sont recueillies conformément à un ensemble de catégories et de définitions communes de crimes approuvées à l'échelle nationale, ont été déclarées systématiquement par les services de police au CCSJ chaque année depuis 1962.

Les statistiques de la criminalité déclarées par la police constituent une façon de mesurer la nature et l'étendue de la criminalité au Canada. L'Enquête sociale générale (ESG) sur la victimisation fournit une source d'information complémentaire. Les données de l'ESG sont fondées sur un échantillon de Canadiens âgés de 15 ans et plus qui ont indiqué avoir été victimes d'un crime. L'ESG sur la victimisation, qui est menée tous les cinq ans, permet de recueillir des données sur huit types d'infractions : l'agression sexuelle, le vol qualifié, les voies de fait, l'introduction par effraction, le vol de biens personnels, le vol de biens du ménage, le vol de véhicules à moteur ou de leurs pièces, et le vandalisme.

De façon générale, les taux de victimisation criminelle calculés à partir des données de l'ESG sont beaucoup plus élevés que les taux tirés du Programme DUC. Les raisons de cet écart ont été bien documentées, et elles comprennent le fait que les incidents ne sont pas tous signalés à la police. L'ESG de 2004 a permis de constater qu'environ le tiers (34 %) des incidents de victimisation criminelle ont été signalés à la police. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les résultats de l'ESG sur la victimisation, voir Gannon et Mihorean, 2005.

La criminalité en 2007

Les crimes déclarés par la police chutent à leur point le plus bas depuis 1977

Après avoir chuté à son point le plus faible en presque 30 ans en 2006, le taux national de criminalité² a de nouveau fléchi en 2007 pour tomber à son niveau le plus bas depuis 1977 (tableau 1). Le recul de 7 % du taux enregistré en 2007 représentait la troisième diminution annuelle consécutive, poursuivant ainsi la tendance générale à la baisse du taux de crimes déclarés par la police constatée depuis le sommet atteint en 1991 (graphique 1).

Les services de police canadiens ont enregistré quelque 2,3 millions d'affaires prévues au *Code criminel* en 2007 (tableau 2). Environ la moitié (48 %) de ces affaires avaient trait à des crimes contre les biens, 13 % concernaient des crimes violents et 39 %, d'autres infractions (comme des méfaits et des violations des conditions de la liberté sous caution).

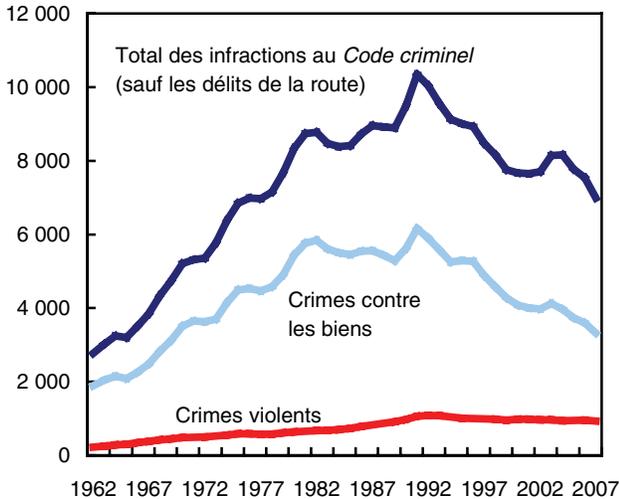
En 2007, environ 8 affaires sur 10 déclarées par la police concernaient 10 types de crimes : le vol de 5 000 \$ et moins (25 %), le méfait (16 %), l'introduction par effraction (10 %), les voies de fait simples (8 %), le vol de véhicules à moteur (6 %), le fait de troubler la paix (5 %), la violation des conditions de la liberté sous caution (5 %), la fraude (4 %), la contrefaçon de monnaie (2 %) et les voies de fait armées (2 %).

1. Les données figurant dans ce rapport sont fondées sur les comptes agrégés des crimes. Des renseignements plus détaillés du Programme de déclaration uniforme de la criminalité fondé sur l'affaire peuvent être fournis sur demande.
2. Le taux de criminalité tient compte de toutes les infractions au *Code criminel*, sauf les délits de la route et les infractions aux autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues.

Graphique 1

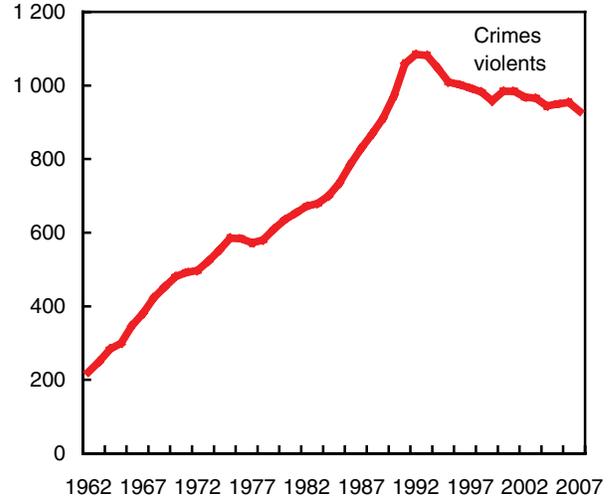
Taux de criminalité, Canada, 1962 à 2007

taux pour 100 000 habitants



Taux de crimes violents, Canada, 1962 à 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

La baisse de la criminalité observée en 2007 était attribuable au recul de pratiquement tous ces crimes fréquents et en grande partie sans violence (tableau 2). Plus particulièrement, le nombre d'affaires de contrefaçon de monnaie a fléchi de près de 64 000. En outre, en 2007, le nombre de vols de 5 000 \$ et moins a diminué d'environ 38 600, celui des introductions par effraction, de 20 500, et celui des vols de véhicules à moteur, de 12 500.

La criminalité est en recul dans la plupart des provinces et territoires

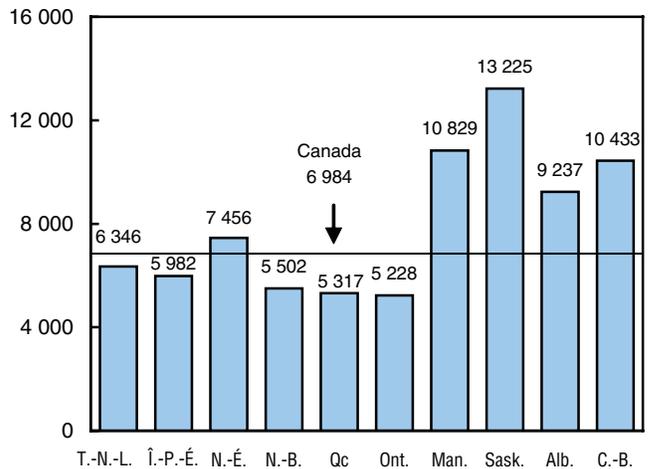
Le taux de criminalité a accusé un recul dans l'ensemble des provinces et des territoires, sauf dans les Territoires du Nord-Ouest (+6 %), au Yukon (+3 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (+3 %) (tableau 3). Les plus fortes baisses ont été signalées par l'Île-du-Prince-Édouard (-12 %) et le Québec (-10 %).

La tendance esquissée depuis les 30 dernières années s'est maintenue en 2007, les plus forts taux de criminalité ayant été enregistrés par les provinces de l'Ouest. En dépit d'une baisse de 4 %, la Saskatchewan a affiché le taux le plus élevé parmi les provinces pour la dixième année d'affilée, suivie du Manitoba, de la Colombie-Britannique et de l'Alberta (graphique 2). Conformément aux résultats pour les années précédentes, les taux de criminalité constatés dans les territoires étaient bien supérieurs à ceux du reste du Canada. Pour la quatrième année consécutive, l'Ontario et le Québec ont enregistré les taux de crimes déclarés par la police les plus faibles en 2007.

Graphique 2

Taux de criminalité selon la province, 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

La plupart des régions métropolitaines de recensement (RMR)³ du Canada, dont les neuf plus grandes, ont également fait état de baisses de leur taux de criminalité (tableau 4). Les reculs les plus importants se sont produits à Kitchener (-17 %), à Montréal (-14 %) et à Winnipeg (-13 %). Les seules régions ayant signalé des hausses étaient les plus petites RMR de St. John's, de Saguenay, de Saint John et de Gatineau⁴.

À l'instar des taux enregistrés pour les années précédentes, les taux de criminalité les plus élevés se trouvaient dans les RMR de l'Ouest, soit Regina, Saskatoon, Abbotsford, Winnipeg, Edmonton, Victoria et Vancouver. Par contre, les taux les plus faibles ont été constatés dans les RMR situées au centre du pays, c'est-à-dire Saguenay, Toronto et Trois-Rivières.

Les crimes violents

Les crimes violents tombent à leur point le plus bas en près de 20 ans

Les crimes violents, qui faisaient l'objet d'environ 1 affaire criminelle sur 8, ont fléchi en 2007, mais dans une moindre mesure que les crimes contre les biens et les autres infractions sans violence. La chute de 3 % des crimes violents a poursuivi la tendance à la baisse observée depuis le début des années 1990 et a donné lieu au taux le plus faible en près de 20 ans (tableau 1).

La diminution de l'ensemble des crimes violents était attribuable aux reculs des voies de fait simples, des vols qualifiés et des agressions sexuelles (tableau 2). Les voies de fait simples, qui sont les crimes violents les plus courants, ont affiché un recul de 3 %, en baisse pour la septième année consécutive.

Les autres crimes graves avec violence, qui comprennent l'homicide, la tentative de meurtre et le rapt, ont également chuté, alors que les voies de fait graves, les voies de fait armées et la séquestration sont demeurées stables. La stabilité du taux de voies de fait armées fait suite à sept hausses annuelles consécutives.

Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province qui a déclaré une hausse des crimes violents, soit 11 %. Ce bond était principalement attribuable à l'accroissement des voies de fait simples. À l'instar de la province dans son ensemble, St. John's a signalé la plus forte augmentation des crimes violents (+20 %) parmi les RMR.

Comme on l'a constaté en 2006, le taux le moins élevé de crimes violents en 2007 a été déclaré par l'Île-du-Prince-Édouard, suivie du Québec et de l'Ontario. Les taux des provinces de l'Ouest, en particulier celui de la Saskatchewan, étaient plus élevés que ceux des provinces de l'Est et du centre du pays. Saint John, Thunder

Bay et Halifax faisaient exception, ces trois RMR ayant déclaré des taux de crimes violents qui étaient semblables ou supérieurs à ceux de l'Ouest.

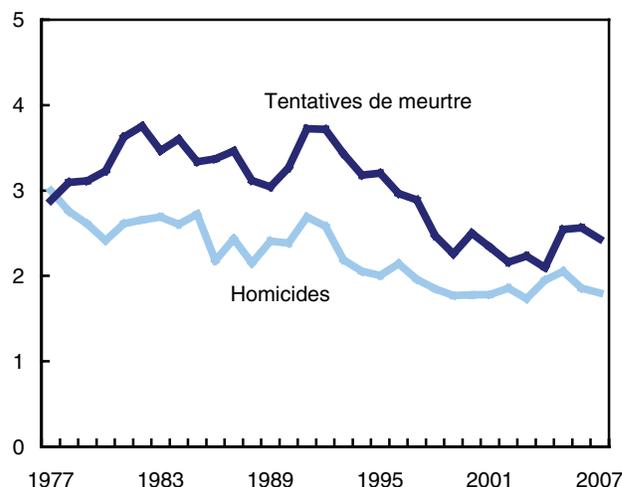
Le taux d'homicides atteint un sommet au Manitoba

Le taux d'homicides a diminué pour une deuxième année d'affilée, soit de 3 % en 2007. La police a dénombré 594 victimes, 12 de moins qu'en 2006, ce qui se traduit par un taux de 1,8 homicide pour 100 000 habitants (tableau 3). Le taux d'homicides suit une tendance générale à la baisse depuis le milieu des années 1970 (graphique 3).

Graphique 3

Taux d'homicides et de tentatives de meurtre, Canada, 1977 à 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Toutes les provinces, à l'exception du Nouveau-Brunswick, de l'Ontario et du Manitoba, ont déclaré des baisses de leur nombre d'homicides. Le recul le plus marqué a été constaté en Colombie-Britannique, où il y a eu 20 homicides de moins qu'en 2006, ce qui donne le taux le plus faible affiché par cette province depuis 1964. Le taux enregistré au Québec a également atteint un creux en plus de 40 ans.

Ces baisses, toutefois, ont été compensées par la forte hausse survenant au Manitoba, où 62 homicides ont été déclarés, soit 23 de plus que l'année précédente. La hausse au Manitoba a donné lieu à un taux de 5,2 victimes pour 100 000 habitants, le plus élevé au Canada (graphique 4), et le taux le plus important enregistré par cette province depuis le début de la collecte des données, en 1961. L'augmentation observée au Manitoba était surtout attribuable à un accroissement du nombre d'homicides commis dans les petites régions urbaines et les régions rurales.

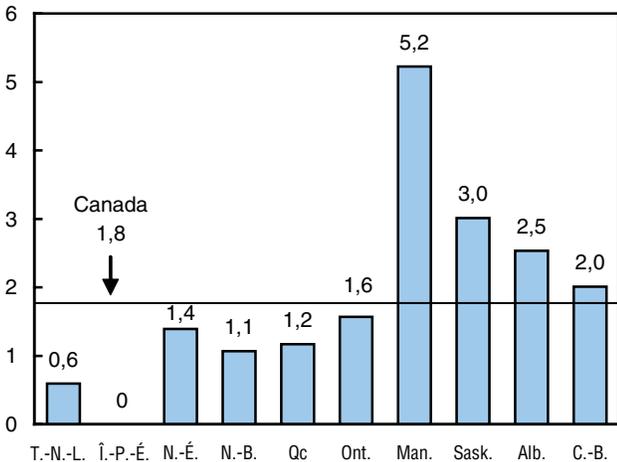
3. Une RMR est composée d'un grand centre urbain dont le noyau compte au moins 100 000 habitants ainsi que des régions urbaines et rurales adjacentes qui sont fortement intégrées sur le plan socioéconomique avec le centre urbain. En 2007, il y avait 27 RMR au Canada, qui comprenaient près des deux tiers de la population canadienne. En raison du manque de correspondance entre les limites des territoires des services de police et les limites de la RMR, la RMR d'Oshawa est exclue de l'analyse.

4. L'augmentation de la criminalité à St. John's et à Saint John en 2007 peut être attribuable en partie aux changements des pratiques de déclaration de la police plutôt qu'à des hausses réelles de l'activité criminelle.

Graphique 4

Taux d'homicides selon la province, 2007

taux pour 100 000 habitants



0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Toronto, où il s'est produit 111 homicides en 2007, a affiché le plus grand nombre d'homicides parmi les RMR et son taux le plus important (2,0) depuis 1992. Cependant, lorsque l'on tient compte de la population, on constate que les taux d'homicides de Saskatoon, de Winnipeg, d'Edmonton, de Calgary, de Trois-Rivières, du Grand Sudbury, de Regina et de Vancouver étaient plus élevés.

Pour la première fois depuis 1981, année à laquelle on a commencé à recueillir des données, la RMR de Québec n'a déclaré aucun homicide. Les taux enregistrés par les plus petites RMR de St. John's, de Kingston, de Gatineau, de Saguenay et de St. Catharines–Niagara étaient inférieurs à 1 victime pour 100 000 habitants.

On a dénombré 35 tentatives de meurtre de moins en 2007, le taux de cette infraction ayant ainsi diminué de 5 %. Le Manitoba et la Colombie-Britannique étaient les seules provinces à avoir affiché une hausse, soit 53 % et 19 % respectivement. Bien que le taux de tentatives de meurtre ait été invariablement plus élevé que celui des homicides depuis 1978, il a, en général, suivi la tendance progressive à la baisse observée pour les homicides (graphique 3).

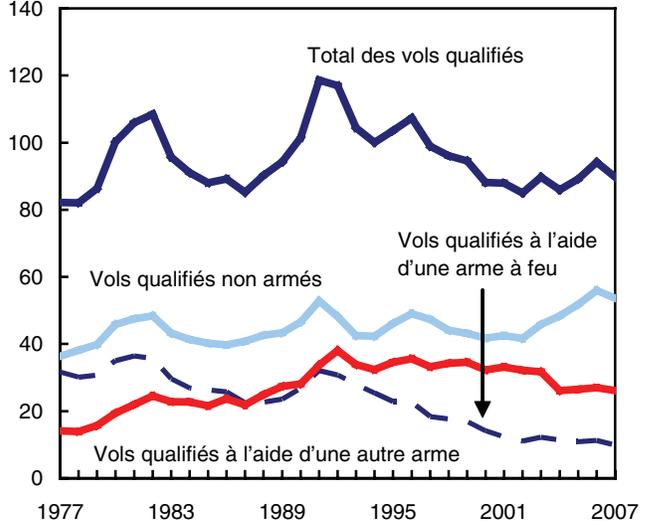
Les vols qualifiés commis à l'aide d'une arme à feu chutent à leur point le plus faible en 30 ans

Le nombre de vols qualifiés se fixant à environ 30 000 en 2007, le taux était de 5 % inférieur à celui enregistré en 2006. De façon générale, les taux de vols qualifiés ont reculé tout au long des années 1990 et, en dépit de fluctuations annuelles, ils sont demeurés relativement stables depuis 2000 (graphique 5).

Graphique 5

Taux de vols qualifiés, Canada, 1977 à 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Des diminutions des taux de vols qualifiés en 2007 ont été signalées par toutes les provinces, sauf Terre-Neuve-et-Labrador (+17 %), l'Alberta (+5 %), la Colombie-Britannique (+3 %) et le Nouveau-Brunswick (+1 %). Les baisses des taux de vols qualifiés à l'Île-du-Prince-Édouard (-40 %) et en Nouvelle-Écosse (-25 %) étaient particulièrement remarquables.

Les taux de vols qualifiés dans les provinces de l'Ouest, ceux du Manitoba et de la Saskatchewan arrivant en tête, étaient sensiblement plus élevés que ceux du reste du Canada (graphique 6). Le Manitoba a signalé le taux le plus élevé de vols qualifiés depuis 1994, alors que la Saskatchewan a déclaré le deuxième taux en importance depuis 2003.

La plupart des vols qualifiés ont été commis sans arme (60 %) en 2007. Le taux de vols qualifiés commis à l'aide d'une arme à feu — ces vols représentaient environ 11 % des affaires de vol qualifié — a chuté dans toutes les provinces, sauf au Manitoba et en Colombie-Britannique. Par conséquent, le taux national de vols qualifiés commis à l'aide d'une arme à feu était à son point le plus faible depuis 1977, la première année au cours de laquelle ces renseignements ont été recueillis.

Les crimes contre les biens

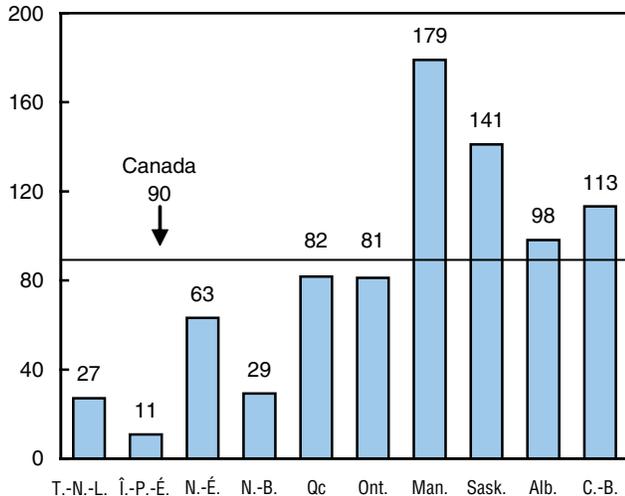
Les infractions contre les biens se situent à leur point le plus bas en presque 40 ans

En 2007, le taux de crimes contre les biens déclarés par la police a diminué de 8 % par rapport à l'année précédente, pour se fixer à son point le plus bas depuis 1969 (tableau 1). Par le passé,

Graphique 6

Taux de vols qualifiés selon la province, 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

les crimes contre les biens représentaient environ les deux tiers de l'ensemble de la criminalité. Toutefois, cette proportion a commencé à changer au milieu des années 1980, de sorte qu'en 2007, les infractions contre les biens constituaient un peu moins de la moitié (48 %) de toutes les affaires criminelles.

On a constaté en 2007 une baisse des quatre types de crimes contre les biens les plus courants : l'introduction par effraction (-9 %), le vol de véhicules à moteur (-9 %), le vol de 5 000 \$ et moins (-7 %) et la fraude (-6 %) (tableau 2). Le vol de plus de 5 000 \$ était le seul type d'infraction contre les biens qui n'a pas reculé en 2007, étant demeuré stable.

Les introductions par effraction atteignent un creux en quatre décennies

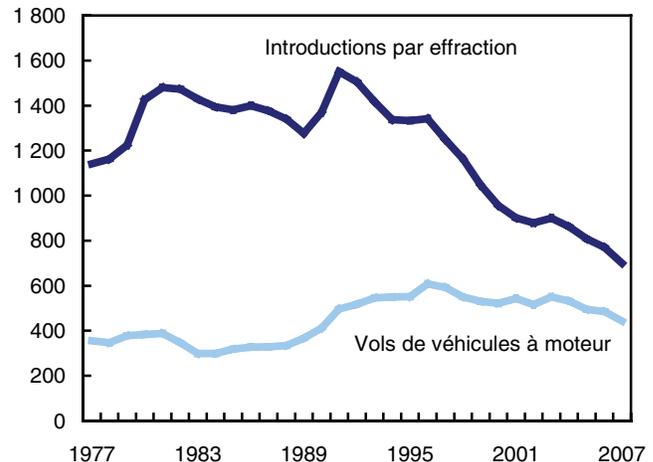
En 2007, le taux d'introductions par effraction s'est fixé à son point le plus faible en quatre décennies; en effet, il était de 55 % inférieur au sommet atteint en 1991 (graphique 7). Les services de police ont déclaré environ 231 000 introductions par effraction, dont près de 6 sur 10 ont été commises dans des résidences. En outre, 30 % des introductions par effraction ont été commises dans des entreprises, alors que 11 % sont survenues dans d'autres endroits, comme des écoles, des remises et des garages isolés. Les données remontant à plusieurs années révèlent que les taux pour les trois types d'introductions par effraction ont suivi une tendance générale à la baisse depuis le début des années 1990.

Des reculs des taux d'introductions par effraction ont été signalés par toutes les provinces, ceux-ci variant entre 3 % à Terre-Neuve-et-Labrador et au Manitoba, et 15 % au Nouveau-Brunswick. La Saskatchewan a enregistré le plus important taux d'introductions par effraction, situation inchangée depuis les 10 dernières années (graphique 8).

Graphique 7

Taux d'introductions par effraction et de vols de véhicules à moteur, Canada, 1977 à 2007

taux pour 100 000 habitants

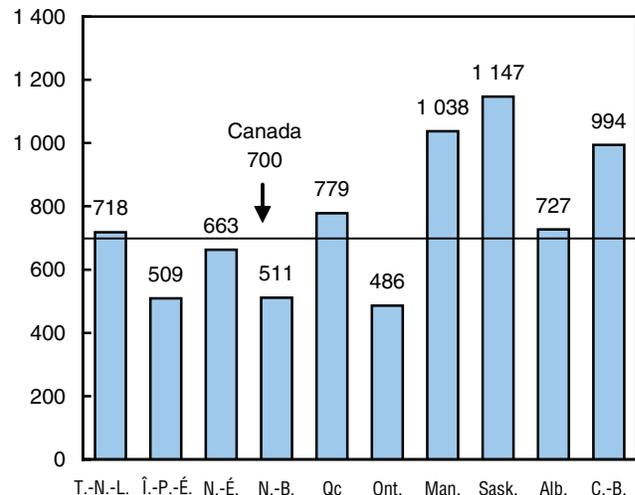


Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Graphique 8

Taux d'introductions par effraction selon la province, 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

La diminution des introductions par effraction pourrait être attribuable en partie à des programmes spécialisés mis sur pied par les services de police ainsi qu'au recours accru à des dispositifs de sécurité domiciliaire, comme des avertisseurs anti-vo, des détecteurs de mouvement, de nouvelles serrures et des barres de sécurité (Gannon et Taylor-Butts, 2006). L'augmentation des franchises d'assurances pourrait également être liée au moins grand nombre d'introductions par effraction signalées à la police (Fedorowycz, 2004).

Les vols de véhicules à moteur fléchissent dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard

Alors que la plupart des crimes ont atteint un sommet au début des années 1990, les vols de véhicules à moteur ont grimpé jusqu'en 1996, puis ont suivi une tendance progressive à la baisse, chutant de 9 % en 2007 (graphique 7). Entre 2006 et 2007, des reculs ont été constatés dans toutes les provinces, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard. Parmi les provinces, la Nouvelle-Écosse a connu le plus important déclin, soit 23 %.

Le recul général des vols de véhicules à moteur au cours des 10 dernières années pourrait être attribué en partie à des facteurs comme le recours accru aux dispositifs anti-vo (p. ex. les avertisseurs dans les autos et les systèmes d'immobilisation); la formation d'équipes spécialisées d'application de la loi dans certains services de police; et la mise en place d'initiatives ciblées, comme les programmes de voiture-appât⁵.

Comme on l'a constaté pendant la dernière décennie, le taux manitobain était le plus élevé au pays en 2007, malgré une chute de 10 % (graphique 9). Environ 86 % des vols de véhicules à moteur au Manitoba sont survenus dans la RMR de Winnipeg⁶.

Les autres infractions

La contrefaçon de monnaie diminue de la moitié

Les autres infractions au *Code criminel* représentent une catégorie de crimes générale « fourre-tout », dans laquelle sont classés les crimes qui ne sont ni violents ni contre les biens. Cette catégorie comprend quatre types de crimes à volume élevé, dont trois sont demeurés relativement stables en 2007 : le méfait de moins de 5 000 \$, la violation des conditions de la liberté sous caution et le fait de troubler la paix.

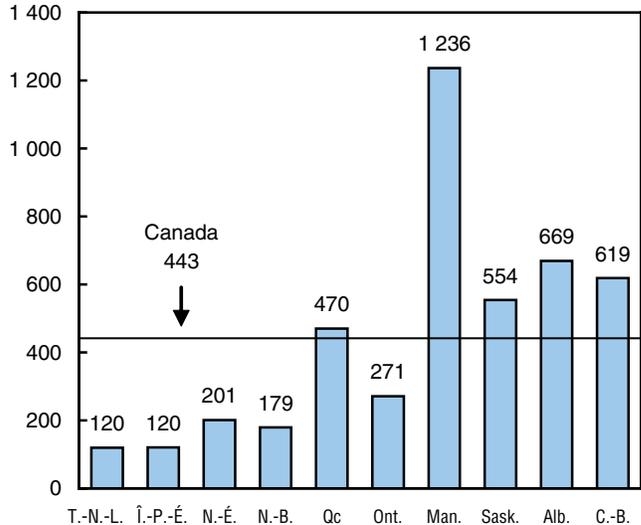
Le quatrième type principal de crime est la contrefaçon de monnaie. Cette infraction est plutôt unique en ce qu'elle fluctue grandement d'une année à l'autre pour une infraction à volume relativement élevé. À titre d'exemple, entre 2002 et 2004, le taux

5. Les programmes de voiture-appât font usage de voitures-pièges qui, si elles sont volées, sont suivies au moyen de la surveillance et d'un système GPS, ce qui permet à la police d'observer, de suivre et d'arrêter les auteurs.
6. Il est à noter qu'à peu près la moitié des vols de véhicules à moteur qui sont survenus à Winnipeg en 2007 étaient des tentatives de vol, une proportion supérieure à la moyenne nationale qui s'établit à environ 15 %. Tant la baisse du nombre de vols réussis de véhicules à moteur à Winnipeg que l'augmentation des tentatives de vol peuvent être attribuables à la nouvelle exigence provinciale selon laquelle certains véhicules à risque élevé doivent être dotés de systèmes d'immobilisation, ce qui fait qu'il est plus difficile de voler ces véhicules.

Graphique 9

Taux de vols de véhicules à moteur selon la province, 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

a bondi de 147 %. Depuis, il a fléchi de 73 %, ce qui inclut une baisse de 54 % entre 2006 et 2007.

La forte diminution des affaires de contrefaçon enregistrée depuis quelques années pourrait être partiellement attribuable à des caractéristiques de sécurité améliorées qui font en sorte qu'il est plus difficile de reproduire des billets; à une plus grande éducation et sensibilisation des marchands et des détaillants concernant la détection de billets contrefaits; ainsi qu'à des efforts déployés par les responsables de l'application de la loi. En 2006, la Gendarmerie royale du Canada, en partenariat avec la Banque du Canada, a formé des équipes d'application de la loi situées dans des endroits stratégiques afin de lutter contre les activités de contrefaçon du crime organisé (Banque du Canada, 2007).

Les infractions relatives aux drogues et la conduite avec facultés affaiblies affichent une hausse en 2007

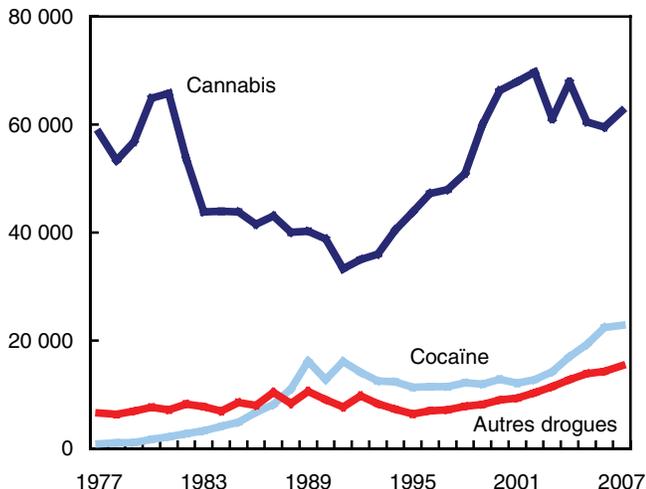
Les infractions relatives aux drogues, qui comprennent les crimes liés à la possession, au trafic, à l'importation, à l'exportation et à la production, tombent sous le coup de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, et ne sont pas prises en compte dans le calcul du taux de criminalité global. Les taux d'infractions relatives aux drogues ont tendance à fluctuer considérablement d'une année à l'autre, car les changements dans les politiques locales d'application de la loi et la disponibilité des ressources peuvent avoir une incidence sur les initiatives policières de mise en accusation.

En 2007, la police a pris connaissance d'environ 101 000 infractions relatives aux drogues, un nombre en hausse de 4 % par rapport à 2006 (tableau 5). Les infractions relatives aux drogues ont

Graphique 10

Infractions relatives aux drogues, Canada, 1977 à 2007

taux pour 100 000 habitants



Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

suivi une tendance générale à la hausse tout au long des années 1990, pour se stabiliser par la suite. Tout comme on l'a constaté depuis le début des années 1980, le taux d'infractions relatives aux drogues était beaucoup plus élevé en Colombie-Britannique que dans les autres provinces.

Le taux global d'infractions relatives aux drogues a été déterminé par les infractions liées au cannabis, qui représentaient environ 6 infractions relatives aux drogues sur 10. La possession de cannabis, qui constituait les trois quarts des infractions liées au cannabis en 2007, a progressé de 6 % (graphique 10). Après avoir augmenté pendant cinq années consécutives, les infractions liées à la cocaïne sont demeurées stables, alors que les infractions liées aux autres drogues, comme l'héroïne, les méthamphétamines en cristaux (« crystal meth ») et l'ecstasy, étaient en hausse de 6 % (tableau 5).

Tout comme les infractions relatives aux drogues, le nombre d'affaires de conduite avec facultés affaiblies déclarées par la police peut varier selon de nombreux facteurs, dont les changements législatifs, les pratiques d'application de la loi (p. ex. le recours accru à la suspension du permis de conduire sur place), les changements démographiques et l'évolution des attitudes face à la conduite en état d'ébriété. Bien que le taux d'affaires de conduite avec facultés affaiblies ait augmenté de 3 % en 2007, le taux relatif à cette infraction est, de façon générale, à la baisse depuis 25 ans.

Parmi les provinces, Terre-Neuve-et-Labrador (+25 %) et l'Alberta (+19 %) ont déclaré les hausses les plus marquées en 2007. Affichant une augmentation de 4 %, la Saskatchewan a enregistré le plus fort taux pour une 16^e année consécutive.

La criminalité chez les jeunes⁷

La criminalité chez les jeunes est relativement stable depuis 1998

En 2007, il y a eu quelque 176 000 jeunes auteurs présumés⁸ (âgés de 12 à 17 ans) d'infractions criminelles (tableau 6). Le taux de jeunes auteurs présumés — c'est-à-dire le taux de criminalité chez les jeunes — a diminué de 2 % en 2007, après avoir grimpé de 3 % en 2006. Après les baisses considérables qui ont fait suite au sommet atteint en 1991, le taux de criminalité chez les jeunes est demeuré relativement stable au cours de la dernière décennie (graphique 11).

Comme dans le cas de la criminalité en général, le taux de criminalité chez les jeunes était le plus élevé en Saskatchewan, où il était presque le double des taux déclarés par le Manitoba et la Nouvelle-Écosse, qui ont enregistré les deuxième et troisième taux en importance.

Contrairement à la tendance observée pour le taux de criminalité chez les jeunes, le taux de crimes violents commis par des jeunes est en croissance soutenue depuis le milieu des années 1980⁹ (graphique 11). Même si le taux de 2007 était stable par rapport à l'année précédente, il était le double du taux enregistré il y a 20 ans. L'augmentation de la criminalité avec violence peut s'expliquer en grande partie par la hausse des voies de fait simples, qui représentent environ 6 affaires de violence sur 10 commises par des jeunes.

Après avoir atteint un sommet sans précédent en 2006, le taux d'homicides chez les jeunes a diminué de 13 % en 2007, le nombre d'homicides commis par des jeunes ayant chuté de 85 à 74¹⁰. Malgré cette baisse, le taux d'homicides chez les jeunes enregistré en 2007 était le deuxième en importance depuis 1961. Par ailleurs, les taux au Manitoba et en Saskatchewan ont atteint des niveaux records (tableau 7). Il convient de mentionner que les taux d'homicides chez les jeunes peuvent faire l'objet d'importantes variations d'une année à l'autre en raison du nombre relativement faible de jeunes qui commettent cette infraction.

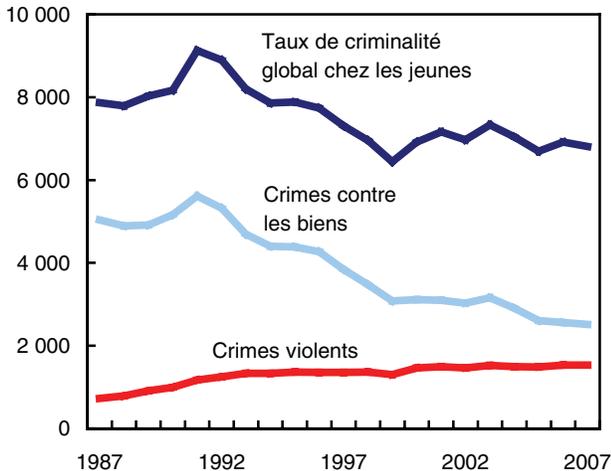
L'un des principaux objectifs de la *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)*, qui a été promulguée en 2003, est de soustraire les jeunes qui ont commis des crimes sans violence et moins graves de la procédure officielle du système de justice pénale en favorisant le recours aux mesures extrajudiciaires (non judiciaires) (Ministère de la Justice Canada,

7. Une analyse approfondie de la criminalité chez les jeunes au Canada en 2006 se trouve dans Taylor-Butts et Bressan, 2008.
8. Comprend les jeunes qui ont été inculpés officiellement ou dont l'inculpation a été recommandée à la Couronne, ainsi que les jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation (p. ex. sanctions extrajudiciaires). Comprend également un petit nombre de jeunes de moins de 12 ans.
9. Les données comparables sur la criminalité chez les jeunes sont devenues disponibles en 1986 à la suite de la mise en œuvre de la classification uniforme sur l'âge dans tous les secteurs de compétence en avril 1985.
10. Les jeunes de moins de 12 ans ont été exclus; par conséquent, le nombre ne correspond pas aux données sur les homicides chez les jeunes qui figurent aux tableaux 6 et 7.

Graphique 11

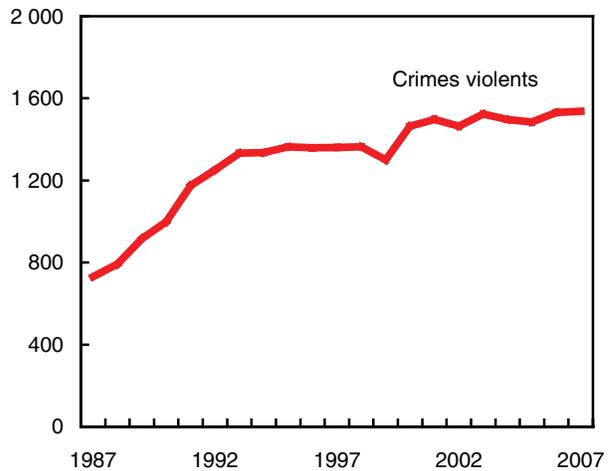
Jéunes auteurs présumés, 1987 à 2007

taux pour 100 000 jéunes de 12 à 17 ans



Jéunes auteurs présumés de crimes violents, 1987 à 2007

taux pour 100 000 jéunes de 12 à 17 ans



Note : Les données comparables sur la criminalité chez les jéunes sont devenues disponibles en 1986 à la suite de la mise en œuvre de la classification uniforme sur l'âge dans tous les secteurs de compétence en avril 1985.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

2003). Ces mesures comprennent les suivantes : la prise d'aucune mesure, les avertissements officiels par la police, les renvois à des programmes communautaires, les mises en garde officielles par la police, les mises en garde par la Couronne et les programmes de sanctions extrajudiciaires. En 2007, le taux de jéunes faisant l'objet d'autres mesures, comme des programmes de déjudiciarisation, a chuté de 4 %.

En 2007, le taux de jéunes qui ont été mis en accusation par la police ou dont la police a recommandé la mise en accusation s'est accru de 2 %. Malgré cette hausse, la proportion de jéunes inculpés ou contre lesquels la police a recommandé de porter des accusations relativement à des crimes contre les biens ou à d'autres infractions criminelles a chuté de 54 % en 2002 (avant la LSJPA) à 40 % en 2007. En ce qui concerne les crimes graves avec violence (sauf les voies de fait simples), environ 7 jéunes sur 10 ont été inculpés ou ont fait l'objet d'une recommandation de mise en accusation par la police en 2007, une proportion également inférieure à celle constatée en 2002 (79 %).

Les facteurs influant sur les taux de criminalité

Comme on le mentionne ici et là dans le présent rapport, un grand nombre de facteurs peuvent avoir une incidence sur les taux de criminalité. Ceux-ci comprennent, entre autres, des stratégies locales d'application de la loi, des mécanismes de déclaration qui varient entre les services de police et divers facteurs socioéconomiques.

Par exemple, une étude récente servant à examiner les tendances de la criminalité a montré que les variations de l'inflation étaient liées à l'évolution des crimes imputables à des motifs financiers — soit le vol qualifié, l'introduction par effraction et le vol de véhicules à moteur — et que la consommation d'alcool et les taux de chômage étaient liés aux taux d'homicides (Pottie-Bunge, Johnson et Baldé, 2005). D'autres études ont permis d'établir un lien entre les taux de criminalité dans le quartier et les niveaux de revenu (Savoie, 2008).

Les statistiques de la criminalité peuvent également varier en fonction de l'évolution des réactions et des perceptions de la société pour ce qui est de certains crimes (comme l'agression sexuelle et la violence conjugale), ce qui peut faire varier les taux de déclaration à la police. De même, des changements apportés au système de justice pénale, comme l'adoption d'une nouvelle infraction, peuvent influencer sur le nombre d'affaires criminelles déclarées par la police.

Des différences entre l'infrastructure de déclaration des divers services de police peuvent également avoir une incidence sur les taux de criminalité. À titre d'exemple, certains services de police ont des centres d'appels où les affaires criminelles peuvent être signalées et enregistrées, alors que d'autres demandent aux victimes de les informer de ces crimes en personne. La facilité avec laquelle le public peut signaler les affaires peut avoir un impact sur le taux de déclaration des affaires criminelles à la police et par la suite au Centre canadien de la statistique juridique dans le cadre du Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Source de données

Programme de déclaration uniforme de la criminalité

Le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC) a été mis sur pied en 1962 avec la collaboration de l'Association canadienne des chefs de police. L'enquête permet de recueillir des données auprès de tous les services de police fédéraux, provinciaux et municipaux au Canada sur les crimes qui ont été jugés fondés lors d'enquêtes.

Il existe actuellement deux versions du Programme DUC : l'enquête à base de données agrégées et l'enquête à base de microdonnées fondée sur l'affaire. Les données de la version agrégée sont utilisées dans le présent rapport, et elles portent sur le nombre d'infractions réelles, d'infractions classées par mise en accusation, d'infractions classées sans mise en accusation, de personnes inculpées (selon le sexe et la ventilation adulte/jeune) et de jeunes n'ayant pas été inculpés. Elle ne comprend aucune information sur les caractéristiques des victimes et des affaires (qui est recueillie au moyen de l'enquête fondée sur l'affaire). Les données DUC agrégées représentent la presque totalité des affaires traitées par l'ensemble des services de police au Canada.

Bibliographie

Banque du Canada. 2007. « Fighting counterfeiting crime through education », *Anti-Counterfeiting Connections*, été 2007.

Fedorowycz, Orest. 2004. « Les introductions par effraction au Canada, 2002 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 24, n° 5.

Gannon, Maire, et Andrea Taylor-Butts. 2006. *L'utilisation par les Canadiens de mesures de prévention du crime, 2004*, produit n° 85F0033M au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de profils du Centre canadien de la statistique juridique », n° 12.

Gannon, Maire, et Karen Mihorean. 2005. « La victimisation criminelle au Canada, 2004 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 25, n° 7.

Ministère de la Justice Canada. 2003. *Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents : Résumé et historique*, Ottawa. Adresse électronique : www.justice.gc.ca/fra/pi/ij-vj/ljsipa-ycja/hist-back.html. Consulté le 24 juin 2008.

Pottie-Bunge, Valerie, Holly Johnson et Thierno Baldé. 2005. *L'exploration des tendances de la criminalité au Canada*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 05.

Savoie, Josée (éditrice). 2008. *Caractéristiques des quartiers et répartition de la criminalité : Edmonton, Halifax et Thunder Bay*, produit n° 85-561 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, « Série de documents de recherche sur la criminalité et la justice », n° 10.

Taylor-Butts, Andrea, et Angela Bressan. 2008. « La criminalité chez les jeunes au Canada, 2006 », *Juristat*, produit n° 85-002 au catalogue de Statistique Canada, vol. 28, n° 3.

Tableau 1

Taux d'infractions au *Code criminel*, Canada, 1962 à 2007

	Total des infractions au <i>Code criminel</i> ^r		Crimes violents		Crimes contre les biens		Autres infractions au <i>Code criminel</i>	
	taux	variation en pourcentage	taux	variation en pourcentage	taux	variation en pourcentage	taux	variation en pourcentage
1962	2 771	...	221	...	1 891	...	659	...
1963	3 022	9,0	249	13,0	2 047	8,2	726	10,1
1964	3 245	7,4	284	13,8	2 146	4,9	815	12,3
1965	3 199	-1,4	299	5,4	2 091	-2,6	809	-0,7
1966	3 511	9,8	347	15,9	2 258	8,0	907	12,0
1967	3 850	9,6	381	9,9	2 484	10,0	985	8,7
1968	4 336	12,6	423	11,0	2 826	13,8	1 087	10,3
1969	4 737	9,3	453	7,1	3 120	10,4	1 164	7,1
1970	5 212	10,0	481	6,2	3 515	12,6	1 217	4,6
1971	5 311	1,9	492	2,4	3 649	3,8	1 170	-3,9
1972	5 355	0,8	497	1,0	3 634	-0,4	1 224	4,6
1973	5 773	7,8	524	5,3	3 704	1,9	1 546	26,3
1974	6 388	10,6	553	5,6	4 151	12,1	1 684	8,9
1975	6 852	7,3	585	5,9	4 498	8,4	1 769	5,0
1976	6 984	1,9	584	-0,2	4 533	0,8	1 867	5,6
1977	6 971	-0,2	572	-2,0	4 466	-1,5	1 933	3,5
1978	7 154	2,6	580	1,4	4 579	2,5	1 995	3,2
1979	7 666	7,2	610	5,1	4 903	7,1	2 153	7,9
1980	8 343	8,8	636	4,3	5 444	11,0	2 263	5,1
1981	8 736	4,7	654	2,8	5 759	5,8	2 322	2,6
1982	8 773	0,4	671	2,7	5 840	1,4	2 262	-2,6
1983	8 470	-3,5	679	1,2	5 608	-4,0	2 182	-3,5
1984	8 387	-1,0	701	3,1	5 501	-1,9	2 185	0,1
1985	8 413	0,3	735	4,8	5 451	-0,9	2 227	1,9
1986	8 727	3,7	785	6,9	5 550	1,8	2 392	7,4
1987	8 957	2,6	829	5,7	5 553	0,1	2 575	7,6
1988	8 919	-0,4	868	4,7	5 439	-2,0	2 613	1,5
1989	8 892	-0,3	911	5,0	5 289	-2,7	2 692	3,0
1990	9 485	6,7	973	6,8	5 612	6,1	2 900	7,8
1991	10 342	9,0	1 059	8,9	6 160	9,8	3 122	7,7
1992	10 040	-2,9	1 084	2,3	5 904	-4,2	3 052	-2,3
1993	9 538	-5,0	1 082	-0,2	5 575	-5,6	2 881	-5,6
1994	9 125	-4,3	1 047	-3,2	5 257	-5,7	2 821	-2,1
1995	9 008	-1,3	1 009	-3,7	5 292	0,7	2 707	-4,0
1996	8 932	-0,8	1 002	-0,7	5 274	-0,3	2 656	-1,9
1997	8 475	-5,1	993	-0,9	4 880	-7,5	2 603	-2,0
1998	8 161	-3,7	982	-1,1	4 569	-6,4	2 610	0,3
1999	7 752	-5,0	958	-2,4	4 276	-6,4	2 518	-3,5
2000	7 666	-1,1	984	2,7	4 081	-4,6	2 601	3,3
2001	7 655	-0,1	984	-0,1	4 004	-1,9	2 668	2,6
2002	7 706	0,7	969	-1,5	3 973	-0,8	2 764	3,6
2003	8 142	5,7	965	-0,4	4 121	3,7	3 057	10,6
2004	8 161	0,2	944	-2,1	3 969	-3,7	3 247	6,2
2005	7 769	-4,8	949	0,5	3 736	-5,9	3 085	-5,0
2006 ^r	7 543	-2,9	954	0,5	3 596	-3,7	2 993	-3,0
2007	6 984	-7,4	930	-2,5	3 320	-7,7	2 734	-8,6

... n'ayant pas lieu de figurer

^r révisé

1. Le taux de criminalité tient compte de toutes les infractions au *Code criminel*, sauf les délits de la route et les infractions aux autres lois fédérales, comme les infractions relatives aux drogues.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations intercensitaires définitives de 1961 à 1970; estimations intercensitaires révisées de 1971 à 1995; estimations intercensitaires définitives de 1996 à 2000; estimations postcensitaires définitives de 2001 à 2004; estimations postcensitaires mises à jour pour 2005 et 2006; et estimations postcensitaires provisoires pour 2007. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis et elle représente le changement par rapport à l'année précédente.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 2

Certaines infractions au *Code criminel*, selon l'infraction la plus grave, Canada, 2006 et 2007

	2006 ^r		2007		Variation du taux en pourcentage de 2006 à 2007	Variation du taux en pourcentage de 1998 à 2007
	nombre	taux	nombre	taux	pourcentage	pourcentage
Population	32 649 482		32 976 026	
Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route) — taux de criminalité	2 462 641	7 543	2 302 900	6 984	-7,4	-14,4
Crimes violents	311 419	954	306 559	930	-2,5	-5,3
Homicide	606	1,9	594	1,8	-3,0	-2,6
Tentative de meurtre	837	2,6	802	2,4	-5,1	-1,6
Vol qualifié	30 752	94	29 600	90	-4,7	-6,5
Arme à feu	3 678	11	3 281	10	-11,7	-43,6
Autre arme	8 795	27	8 619	26	-3,0	-23,7
Sans arme	18 279	56	17 700	54	-4,1	21,6
Agression sexuelle (niveaux 1, 2 et 3)	22 245	68	21 449	65	-4,5	-23,2
Niveau 1 — simple	21 675	66	20 933	63	-4,4	-22,8
Niveau 2 — armée	389	1	375	1	-4,6	-35,2
Niveau 3 — grave	181	1	141	0	-22,9	-41,1
Autres infractions sexuelles	2 758	8	2 784	8	-0,1	-26,1
Voies de fait (niveaux 1, 2 et 3)	240 629	737	236 934	719	-2,5	-3,2
Niveau 1 — simples	183 920	563	179 586	545	-3,3	-10,7
Niveau 2 — armées ou causant des lésions corporelles	53 357	163	53 945	164	0,1	32,3
Niveau 3 — graves	3 352	10	3 403	10	0,5	18,6
Autres voies de fait	13 075	40	13 917	42	5,4	4,8
Rapt	517	2	479	1	-8,3	-47,2
Crimes contre les biens	1 174 068	3 596	1 094 703	3 320	-7,7	-27,3
Introduction par effraction	251 361	770	230 920	700	-9,0	-39,8
Résidence	147 230	451	135 109	410	-9,1	-44,2
Entreprise	74 937	230	69 794	212	-7,8	-31,1
Autre	29 194	89	26 017	79	-11,8	-35,4
Vol de véhicules à moteur	158 638	486	146 142	443	-8,8	-19,4
Vol de plus de 5 000 \$	17 094	52	17 369	53	0,6	-32,7
Vol de 5 000 \$ et moins	617 818	1 892	579 211	1 756	-7,2	-25,8
Possession de biens volés	35 982	110	32 775	99	-9,8	2,8
Fraude	93 175	285	88 286	268	-6,2	-14,8
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	977 154	2 993	901 638	2 734	-8,6	4,8
Méfait	379 043	1 161	375 816	1 140	-1,8	5,1
Contrefaçon de monnaie	119 405	366	55 517	168	-54,0	27,5
Violation des conditions de la liberté sous caution	108 810	333	110 115	334	0,2	37,9
Fait de troubler la paix ¹	117 166	359	116 978	355	-1,1	63,3
Infractions relatives aux armes offensives	19 344	59	18 709	57	-4,2	2,0
Prostitution	5 679	17	4 724	14	-17,6	-27,6
Incendie criminel	13 594	42	13 202	40	-3,8	-6,7
Séquestration ou enlèvement	4 509	14	4 595	14	0,9	121,5
Autres infractions au <i>Code criminel</i> (non indiquées ci-dessus)	209 604	642	201 982	613	-4,6	-24,4

... n'ayant pas lieu de figurer

^r révisé

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Il est à noter que certains services de police préfèrent classer les infractions mineures, comme le fait de troubler la paix, d'après un règlement municipal ou une loi provinciale plutôt que le *Code criminel*.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires mises à jour pour 2006 et estimations postcensitaires provisoires pour 2007. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 3

Certaines infractions au *Code criminel*, le Canada et les provinces et territoires, 2007

	Homicide			Tentative de meurtre			Agression sexuelle (niveaux 1, 2 et 3)			Voies de fait (niveaux 2 et 3)		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	3	0,6	-56,8	1	0,2	-79,9	411	81	20,0	692	137	5,4
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	-100,0	1	0,7	-50,2	73	53	21,1	106	76	-16,2
Nouvelle-Écosse	13	1,4	-18,7	25	2,7	-3,8	702	75	-12,7	1 567	168	-2,7
Nouveau-Brunswick	8	1,1	14,2	4	0,5	-55,6	492	66	-5,8	910	121	3,8
Québec	90	1,2	-3,9	233	3,0	-0,6	4 346	56	-14,3	11 256	146	3,2
Ontario	201	1,6	1,8	282	2,2	-12,0	7 230	56	-0,2	16 436	128	-2,8
Manitoba	62	5,2	57,9	37	3,1	53,1	1 248	105	-4,6	4 116	347	-5,3
Saskatchewan	30	3,0	-29,2	41	4,1	-21,9	1 211	121	-2,3	4 431	444	5,1
Alberta	88	2,5	-10,1	66	1,9	-15,7	2 233	64	-0,5	7 359	212	0,0
Colombie-Britannique	88	2,0	-19,6	106	2,4	18,8	3 025	69	-6,1	9 538	218	1,0
Yukon	2	6,5	...	0	0,0	...	60	194	2,4	184	594	18,0
Territoires du Nord-Ouest	2	4,7	...	2	4,7	...	210	493	30,5	396	929	2,0
Nunavut	7	22,5	242,0	4	12,9	-2,3	208	669	11,7	357	1 147	4,1
Canada	594	1,8	-3,0	802	2,4	-5,1	21 449	65	-4,5	57 348	174	0,1

	Voies de fait (niveau 1)			Vol qualifié			Total des crimes violents			Introduction par effraction		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	3 427	677	11,5	137	27	16,9	4 806	949	11,1	3 634	718	-2,5
Île-du-Prince-Édouard	703	507	-3,9	15	11	-40,3	920	664	-5,8	706	509	-6,0
Nouvelle-Écosse	6 632	710	-5,0	590	63	-25,4	9 948	1 065	-6,3	6 192	663	-9,7
Nouveau-Brunswick	4 326	577	-2,3	219	29	1,3	6 384	851	-0,1	3 834	511	-15,0
Québec	30 167	392	-1,9	6 290	82	-10,7	56 538	734	-2,8	59 967	779	-10,2
Ontario	53 440	417	-4,1	10 393	81	-6,4	94 029	734	-3,5	62 217	486	-11,0
Manitoba	9 741	821	-5,9	2 125	179	-1,8	17 952	1 513	-5,0	12 316	1 038	-3,3
Saskatchewan	12 160	1 220	-1,6	1 407	141	-5,6	20 130	2 019	-0,5	11 438	1 147	-6,8
Alberta	23 447	675	-1,6	3 409	98	4,7	38 369	1 104	-0,7	25 251	727	-5,9
Colombie-Britannique	31 035	709	-7,2	4 963	113	2,9	51 333	1 172	-3,6	43 552	994	-8,4
Yukon	634	2 046	-5,3	15	48	-11,1	906	2 924	-2,7	341	1 100	-25,3
Territoires du Nord-Ouest	2 320	5 441	11,5	25	59	30,9	3 015	7 071	10,4	886	2 078	-10,4
Nunavut	1 554	4 995	2,7	12	39	-9,8	2 229	7 164	4,6	586	1 883	-5,0
Canada	179 586	545	-3,3	29 600	90	-4,7	306 559	930	-2,5	230 920	700	-9,0

	Vol de véhicules à moteur ¹			Total des crimes contre les biens			Total des autres infractions au <i>Code criminel</i>			Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	606	120	-8,2	11 557	2 283	-3,4	15 766	3 114	6,3	32 129	6 346	3,2
Île-du-Prince-Édouard	167	120	6,6	3 687	2 660	-12,0	3 686	2 659	-13,7	8 293	5 982	-12,1
Nouvelle-Écosse	1 875	201	-23,3	28 700	3 072	-12,5	30 998	3 318	-3,4	69 646	7 456	-7,7
Nouveau-Brunswick	1 343	179	-3,0	17 284	2 305	-9,7	17 582	2 345	-9,4	41 250	5 502	-8,2
Québec	36 216	470	-6,8	220 934	2 869	-7,9	131 964	1 714	-16,1	409 436	5 317	-10,1
Ontario	34 737	271	-10,2	337 432	2 635	-6,9	237 878	1 858	-12,8	669 339	5 228	-8,6
Manitoba	14 671	1 236	-9,9	52 293	4 407	-11,0	58 265	4 910	-4,2	128 510	10 829	-7,2
Saskatchewan	5 526	554	-12,1	43 002	4 314	-9,5	68 706	6 892	-0,2	131 838	13 225	-3,5
Alberta	23 248	669	-7,9	147 953	4 259	-5,4	134 556	3 873	-2,8	320 878	9 237	-3,8
Colombie-Britannique	27 112	619	-9,0	226 750	5 177	-8,8	178 925	4 085	-9,2	457 008	10 433	-8,4
Yukon	134	432	-3,6	1 354	4 369	-14,5	4 346	14 024	12,1	6 606	21 317	3,4
Territoires du Nord-Ouest	300	704	-23,3	2 471	5 795	-8,3	13 173	30 896	8,5	18 659	43 762	6,2
Nunavut	207	665	5,3	1 286	4 133	-4,2	5 793	18 619	-8,9	9 308	29 917	-5,3
Canada	146 142	443	-8,8	1 094 703	3 320	-7,7	901 638	2 734	-8,6	2 302 900	6 984	-7,4

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Il est à noter qu'à peu près la moitié des vols de véhicules à moteur qui sont survenus à Winnipeg en 2007 étaient des tentatives de vol, une proportion supérieure à la moyenne nationale qui s'établit à environ 15 %. Tant la baisse du nombre de vols réussis de véhicules à moteur à Winnipeg que l'augmentation des tentatives de vol peuvent être attribuables à la nouvelle exigence provinciale selon laquelle certains véhicules à risque élevé doivent être dotés de systèmes d'immobilisation, ce qui fait qu'il est plus difficile de voler ces véhicules.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires provisoires pour 2007. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis et elle représente le changement par rapport à l'année précédente.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 4

Taux de certaines infractions au *Code criminel*, selon la région métropolitaine de recensement (RMR)¹, Canada, 2007

	Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)	variation en pourcentage de 2006 à 2007	Total des crimes violents	Homicide	Vol qualifié	Total des crimes contre les biens	Introduction par effraction	Vol de véhicules à moteur ²	Total des autres infractions au <i>Code criminel</i>
	taux					taux			
500 000 habitants et plus									
Winnipeg	9 644	-12,9	1 082	3,6	268	5 090	1 022	1 714	3 471
Edmonton	9 572	-5,4	1 031	3,3	157	5 166	817	832	3 375
Vancouver	9 136	-11,3	989	2,4	155	5 100	995	630	3 047
Calgary	6 202	-8,4	712	3,1	106	3 825	602	639	1 665
Montréal	5 958	-13,8	777	1,6	133	3 282	755	601	1 899
Hamilton	5 511	-2,2	776	1,6	116	2 985	594	481	1 750
Ottawa ³	5 457	-5,1	599	1,6	80	2 915	451	264	1 943
Québec	4 524	-8,0	645	0,0	54	2 579	716	216	1 301
Toronto	4 461	-11,0	709	2,0	113	2 307	362	279	1 445
100 000 à moins de 500 000 habitants									
Regina	11 827	-5,5	1 478	2,5	225	5 703	1 618	735	4 646
Saskatoon	11 560	-5,2	1 612	3,6	272	4 520	899	616	5 428
Abbotsford	10 341	-8,2	944	1,2	103	5 868	1 263	1 001	3 529
Victoria	9 335	-8,5	911	1,2	72	4 941	801	355	3 483
Thunder Bay	8 819	-2,8	1 335	1,6	142	3 942	878	233	3 542
Saint John ⁴	8 292	5,4	1 431	2,0	59	3 441	649	168	3 420
Halifax	7 954	-8,5	1 145	1,8	119	3 774	670	269	3 035
St. John's ⁴	7 325	8,6	926	0,5	62	3 689	1 028	210	2 710
London	7 296	-10,2	730	1,3	61	3 867	667	489	2 699
Windsor	6 138	-9,3	644	1,2	57	3 321	730	231	2 174
Kingston	5 970	-11,7	689	0,7	37	3 001	546	176	2 280
Gatineau ⁵	5 718	1,0	796	0,7	44	2 902	852	294	2 020
St. Catharines–Niagara	5 711	-4,6	571	0,7	65	3 206	722	253	1 934
Grand Sudbury	5 627	-9,3	888	2,5	72	2 691	580	226	2 048
Kitchener	4 906	-16,8	565	1,4	54	2 721	487	239	1 620
Sherbrooke	4 831	-10,0	503	1,3	60	2 512	694	350	1 816
Trois-Rivières	4 478	-8,2	599	2,7	33	2 391	636	363	1 488
Saguenay	4 398	8,1	720	0,7	41	2 107	629	265	1 572
Canada	6 984	-7,4	930	1,8	90	3 320	700	443	2 734

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

- Il est à noter qu'il y a normalement plus d'un service de police dans une RMR, et que les populations de toutes les RMR ont été ajustées de façon à correspondre aux territoires des services de police. Il est bon de noter également que la RMR d'Oshawa est exclue du présent tableau en raison du manque de correspondance entre les limites des territoires des services de police et les limites de la RMR.
- Il est à noter qu'à peu près la moitié des vols de véhicules à moteur qui sont survenus à Winnipeg en 2007 étaient des tentatives de vol, une proportion supérieure à la moyenne nationale qui s'établit à environ 15 %. Tant la baisse du nombre de vols réussis de véhicules à moteur à Winnipeg que l'augmentation des tentatives de vol peuvent être attribuables à la nouvelle exigence provinciale selon laquelle certains véhicules à risque élevé doivent être dotés de systèmes d'immobilisation, ce qui fait qu'il est plus difficile de voler ces véhicules.
- Ottawa représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située en Ontario.
- L'augmentation de la criminalité à Saint John et à St. John's en 2007 peut être attribuable en partie aux changements des pratiques de déclaration de la police plutôt qu'à des hausses réelles de l'activité criminelle.
- Gatineau représente la partie de la RMR d'Ottawa–Gatineau qui est située au Québec.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 5

Infractions relatives aux drogues et conduite avec facultés affaiblies, le Canada et les provinces et territoires, 2007

	Cannabis											
	Possession de cannabis			Autres infractions liées au cannabis ¹			Total des infractions liées au cannabis					
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	424	84	33,5	200	40	17,1	624	123	27,7			
Île-du-Prince-Édouard	65	47	-4,8	49	35	1,6	114	82	-2,1			
Nouvelle-Écosse	1 216	130	26,0	587	63	17,7	1 803	193	23,2			
Nouveau-Brunswick	859	115	1,6	417	56	-11,0	1 276	170	-2,9			
Québec	9 457	123	1,8	4 737	62	-7,9	14 194	184	-1,6			
Ontario	14 830	116	3,0	3 823	30	-7,2	18 653	146	0,7			
Manitoba	854	72	14,5	555	47	8,3	1 409	119	11,9			
Saskatchewan	1 588	159	3,3	374	38	7,1	1 962	197	4,0			
Alberta	3 989	115	4,1	887	26	-2,0	4 876	140	3,0			
Colombie-Britannique	13 443	307	10,9	3 591	82	9,6	17 034	389	10,6			
Yukon	97	313	39,6	24	77	-24,5	121	390	19,5			
Territoires du Nord-Ouest	213	500	32,4	91	213	25,7	304	713	30,3			
Nunavut	66	212	-5,2	74	238	-43,1	140	450	-29,9			
Canada	47 101	143	6,1	15 409	47	-2,1	62 510	190	4,0			

	Cocaïne			Autres drogues ²			Total des infractions relatives aux drogues			Conduite avec facultés affaiblies ³		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
	Terre-Neuve-et-Labrador	142	28	60,7	91	18	6,6	857	169	29,4	1 389	274
Île-du-Prince-Édouard	45	32	72,3	38	27	-9,9	197	142	6,6	599	432	3,5
Nouvelle-Écosse	352	38	19,8	351	38	10,8	2 506	268	20,8	2 550	273	-5,4
Nouveau-Brunswick	256	34	33,2	342	46	9,5	1 874	250	3,1	2 092	279	9,0
Québec	2 275	30	-4,3	3 888	50	6,5	20 357	264	-0,5	16 208	210	-1,5
Ontario	7 493	59	-0,6	4 872	38	-6,4	31 018	242	-0,8	17 846	139	-0,2
Manitoba	780	66	29,3	277	23	-19,6	2 466	208	11,8	2 993	252	3,6
Saskatchewan	508	51	7,3	381	38	6,3	2 851	286	4,9	5 431	545	4,4
Alberta	3 272	94	-1,7	944	27	-12,2	9 092	262	-0,5	14 439	416	18,7
Colombie-Britannique	7 505	171	-1,5	4 093	93	37,9	28 632	654	10,2	14 569	333	-2,0
Yukon	66	213	146,2	22	71	38,5	209	674	45,2	347	1 120	49,4
Territoires du Nord-Ouest	115	270	25,7	37	87	41,5	456	1 069	29,9	768	1 801	4,5
Nunavut	10	32	225,7	10	32	-18,6	160	514	-25,6	282	906	-0,2
Canada	22 819	69	0,9	15 346	47	6,5	100 675	305	3,6	79 513	241	3,4

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Comprend le trafic, l'importation et la production.

2. Comprend d'autres drogues, comme l'héroïne, les méthamphétamines en cristaux (« crystal meth ») et l'ecstasy.

3. Comprend la conduite d'un véhicule avec facultés affaiblies causant la mort ou des lésions corporelles, une alcoolémie dépassant 80 mg et le défaut ou le refus de fournir un échantillon d'haleine ou de sang.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires provisoires pour 2007. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis et elle représente le changement par rapport à l'année précédente.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 6

Jeunes auteurs présumés^{1,2} de certaines infractions au *Code criminel*, selon l'infraction la plus grave, Canada, 2006 et 2007

	2006				2007				Variation du taux en pourcentage de 2006 à 2007
	Nombre de jeunes inculpés	Nombre de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation ³	Nombre total	Taux global	Nombre de jeunes inculpés	Nombre de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation ³	Nombre total	Taux global	
	nombre			taux		nombre		taux	pourcentage
Population de jeunes de 12 à 17 ans		2 585 745				2 586 808			
Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route) — taux de criminalité chez les jeunes	73 871	104 981	178 852	6 917	75 622	100 553	176 175	6 811	-1,5
Crimes violents	20 468	19 108	39 576	1 531	21 388	18 359	39 747	1 537	0,4
Homicide ⁴	84	2	86	3,3	74	3	77	3,0	-10,5
Tentative de meurtre	70	6	76	2,9	50	0	50	1,9	-34,2
Vol qualifié	3 726	851	4 577	177	4 099	595	4 694	181	2,5
Arme à feu	320	48	368	14	262	26	288	11	-21,8
Autre arme	1 074	149	1 223	47	1 187	89	1 276	49	4,3
Sans arme	2 332	654	2 986	115	2 650	480	3 130	121	4,8
Agression sexuelle (niveaux 1, 2 et 3)	1 209	986	2 195	85	1 181	1 026	2 207	85	0,5
Niveau 1 — simple	1 185	967	2 152	83	1 144	1 012	2 156	83	0,1
Niveau 2 — armée	23	13	36	1	34	14	48	2	33,3
Niveau 3 — grave	1	6	7	0	3	0	3	0	-57,2
Autres infractions sexuelles	138	160	298	12	138	164	302	12	1,3
Voies de fait (niveaux 1, 2 et 3)	14 083	16 802	30 885	1 194	14 609	16 233	30 842	1 192	-0,2
Niveau 1 — simples	8 849	14 152	23 001	890	9 015	13 580	22 595	873	-1,8
Niveau 2 — armées ou causant des lésions corporelles	4 800	2 608	7 408	286	5 132	2 613	7 745	299	4,5
Niveau 3 — graves	434	42	476	18	462	40	502	19	5,4
Autres voies de fait	1 153	296	1 449	56	1 235	336	1 571	61	8,4
Rapt	5	5	10	0	2	2	4	0	-60,0
Crimes contre les biens	25 778	40 425	66 203	2 560	25 266	39 832	65 098	2 517	-1,7
Introduction par effraction	7 579	5 604	13 183	510	7 433	5 403	12 836	496	-2,7
Résidence	4 457	3 238	7 695	298	4 251	3 129	7 380	285	-4,1
Entreprise	2 204	1 431	3 635	141	2 202	1 344	3 546	137	-2,5
Autre	918	935	1 853	72	980	930	1 910	74	3,0
Vol de véhicules à moteur	2 961	2 153	5 114	198	2 489	1 975	4 464	173	-12,7
Vol de plus de 5 000 \$	161	159	320	12	167	120	287	11	-10,3
Vol de 5 000 \$ et moins	8 972	28 102	37 074	1 434	9 308	28 037	37 345	1 444	0,7
Possession de biens volés	4 994	3 085	8 079	312	4 794	3 018	7 812	302	-3,3
Fraude	1 111	1 322	2 433	94	1 075	1 279	2 354	91	-3,3
Autres infractions au <i>Code criminel</i>	27 625	45 448	73 073	2 826	28 968	42 362	71 330	2 757	-2,4
Méfait	5 690	21 474	27 164	1 051	6 308	20 455	26 763	1 035	-1,5
Contrefaçon de monnaie	108	147	255	10	52	114	166	6	-34,9
Violation des conditions de la liberté sous caution	11 418	1 329	12 747	493	11 993	1 217	13 210	511	3,6
Fait de troubler la paix	542	8 295	8 837	342	636	7 241	7 877	305	-10,9
Infractions relatives aux armes offensives	1 788	1 869	3 657	141	1 756	1 767	3 523	136	-3,7
Prostitution	22	26	48	2	21	13	34	1	-29,2
Incendie criminel	513	1 009	1 522	59	613	933	1 546	60	1,5

Tableau 6

Jeunes auteurs présumés^{1,2} de certaines infractions au *Code criminel*, selon l'infraction la plus grave, Canada, 2006 et 2007 (suite)

	2006				2007				Variation du taux en pourcentage de 2006 à 2007
	Nombre de jeunes inculpés	Nombre de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation ³	Nombre total	Taux global	Nombre de jeunes inculpés	Nombre de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation ³	Nombre total	Taux global	
		nombre		taux		nombre		taux	pourcentage
Séquestration ou enlèvement	275	39	314	12	271	46	317	12	0,9
Autres infractions au <i>Code criminel</i> (non indiquées ci-dessus)	7 269	11 260	18 529	717	7 318	10 576	17 894	692	-3,5

1. Les chiffres du présent tableau comprennent un petit nombre d'auteurs présumés âgés de moins de 12 ans.

2. Le nombre total de jeunes auteurs présumés est égal au nombre de jeunes qui ont été inculpés et de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation (p. ex. au moyen de mesures extrajudiciaires).

3. Une affaire est classée sans mise en accusation lorsque la police a identifié au moins un auteur présumé et qu'il y a suffisamment de preuves pour porter des accusations en rapport avec l'affaire, mais que l'auteur présumé fait l'objet d'autres mesures. Dans le cas des jeunes, ces mesures peuvent comprendre des mesures officielles, comme une mise en garde par la Couronne ou des sanctions extrajudiciaires, ou encore des mesures non officielles, comme un avertissement par la police ou un renvoi à un programme dans la collectivité.

4. Les données sur les homicides qui figurent dans ce tableau comprennent 1 auteur présumé en 2006 et 3 auteurs présumés en 2007 qui avaient moins de 12 ans, alors que l'analyse de texte porte sur les auteurs présumés âgés de 12 à 17 ans.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 jeunes de 12 à 17 ans. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires mises à jour pour 2006 et estimations postcensitaires provisoires pour 2007.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Tableau 7

Jeunes auteurs présumés^{1,2} de certaines infractions au *Code criminel*, le Canada et les provinces et territoires, 2007

	Homicide ³			Tentative de meurtre			Agression sexuelle (niveaux 1, 2 et 3)			Voies de fait (niveaux 2 et 3)		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	0	0,0	...	0	0,0	...	31	83	3,2	123	329	3,2
Île-du-Prince-Édouard	0	0,0	...	0	0,0	...	9	77	-8,9	20	172	-19,0
Nouvelle-Écosse	3	4,2	...	4	5,7	...	69	98	21,3	328	464	31,6
Nouveau-Brunswick	0	0,0	...	0	0,0	...	64	114	10,0	156	278	4,1
Québec	4	0,7	...	4	0,7	...	526	90	0,3	1 492	257	16,5
Ontario	16	1,6	...	25	2,4	...	871	85	6,3	2 629	257	1,5
Manitoba	33	32,1	...	9	8,8	...	109	106	-3,2	753	733	-0,2
Saskatchewan	16	18,2	...	5	5,7	...	118	134	2,0	786	892	13,4
Alberta	5	1,8	...	1	0,4	...	196	70	-14,7	994	357	3,3
Colombie-Britannique	0	0,0	...	1	0,3	...	170	52	-16,7	855	262	-10,3
Yukon	0	0,0	...	0	0,0	...	2	76	-77,3	27	1 020	10,4
Territoires du Nord-Ouest	0	0,0	...	0	0,0	...	23	548	157,0	56	1 335	25,1
Nunavut	0	0,0	...	1	26,2	...	19	498	19,2	28	734	-22,0
Canada	77	3,0	-10,5	50	1,9	-34,2	2 207	85	0,5	8 247	319	4,6

	Voies de fait (niveau 1)			Vol qualifié			Total des crimes violents			Introduction par effraction		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	519	1 388	18,0	16	43	50,2	715	1 912	16,1	350	936	-20,9
Île-du-Prince-Édouard	108	927	-3,2	4	34	102,5	144	1 236	-5,9	39	335	-61,3
Nouvelle-Écosse	1 025	1 451	-9,5	113	160	5,7	1 598	2 262	-0,2	534	756	-0,8
Nouveau-Brunswick	740	1 317	22,4	23	41	22,8	1 032	1 837	18,1	294	523	-23,9
Québec	3 727	641	1,8	553	95	-17,9	6 720	1 156	3,5	1 964	338	-1,7
Ontario	7 945	776	-4,0	2 536	248	4,6	14 717	1 438	-0,7	3 818	373	-1,0
Manitoba	1 496	1 455	-2,1	248	241	-5,1	2 735	2 661	-2,0	1 084	1 055	4,2
Saskatchewan	1 716	1 947	4,5	363	412	-0,3	3 140	3 562	6,5	1 717	1 948	1,0
Alberta	2 725	978	-1,6	431	155	24,1	4 542	1 630	0,7	1 400	502	-0,4
Colombie-Britannique	2 151	660	-7,8	396	122	11,6	3 768	1 157	-7,9	1 132	347	4,5
Yukon	72	2 720	-9,1	2	76	-70,8	107	4 042	-13,8	72	2 720	3,7
Territoires du Nord-Ouest	229	5 460	-11,1	5	119	0,5	321	7 654	-1,9	213	5 079	-29,5
Nunavut	142	3 721	-7,5	4	105	-42,7	208	5 451	-4,3	219	5 739	-4,9
Canada	22 595	873	-1,8	4 694	181	2,5	39 747	1 537	0,4	12 836	496	-2,7

	Vol de véhicules à moteur			Total des crimes contre les biens			Total des autres infractions au <i>Code criminel</i>			Total des infractions au <i>Code criminel</i> (sauf les délits de la route)		
	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage	nombre	taux	variation du taux en pourcentage
Terre-Neuve-et-Labrador	55	147	-40,2	1 037	2 773	-8,9	1 605	4 292	0,9	3 357	8 977	0,4
Île-du-Prince-Édouard	23	197	-31,5	295	2 533	-33,3	384	3 297	-21,9	823	7 066	-24,3
Nouvelle-Écosse	155	219	-20,2	2 477	3 507	-6,2	3 496	4 950	-3,8	7 571	10 719	-3,9
Nouveau-Brunswick	80	142	-2,3	1 521	2 708	1,7	2 179	3 879	8,2	4 732	8 424	8,0
Québec	789	136	-9,7	9 016	1 551	1,6	6 913	1 189	2,5	22 649	3 897	2,4
Ontario	1 115	109	-3,2	25 064	2 449	-1,4	21 001	2 052	-1,4	60 782	5 938	-1,2
Manitoba	425	413	-14,9	3 485	3 390	-1,3	4 926	4 792	-4,3	11 146	10 843	-2,8
Saskatchewan	563	639	-16,3	5 316	6 031	-6,0	9 499	10 777	6,5	17 955	20 371	2,4
Alberta	732	263	-15,3	9 114	3 270	5,9	10 604	3 805	-7,4	24 260	8 705	-1,3
Colombie-Britannique	352	108	-29,7	6 664	2 046	-6,5	8 635	2 651	-11,6	19 067	5 853	-9,1
Yukon	19	718	29,5	159	6 007	-3,8	447	16 887	14,0	713	26 936	4,6
Territoires du Nord-Ouest	81	1 931	-0,7	508	12 113	-19,4	1 153	27 492	20,3	1 982	47 258	3,4
Nunavut	75	1 965	60,1	442	11 583	2,0	488	12 788	-10,2	1 138	29 822	-4,7
Canada	4 464	173	-12,7	65 098	2 517	-1,7	71 330	2 757	-2,4	176 175	6 811	-1,5

... n'ayant pas lieu de figurer

0 zéro absolu ou valeur arrondie à zéro

1. Les chiffres du présent tableau comprennent un petit nombre d'auteurs présumés âgés de moins de 12 ans.

2. Le nombre total de jeunes auteurs présumés est égal au nombre de jeunes qui ont été inculpés et de jeunes dont l'affaire a été classée sans mise en accusation (p. ex. au moyen de mesures extrajudiciaires).

3. Les données sur les homicides qui figurent dans ce tableau comprennent 1 auteur présumé en 2006 et 3 auteurs présumés en 2007 qui avaient moins de 12 ans, alors que l'analyse de texte porte sur les auteurs présumés âgés de 12 à 17 ans.

Note : Les taux sont calculés pour 100 000 jeunes de 12 à 17 ans. Les estimations démographiques proviennent de la Division de la démographie de Statistique Canada. Populations au 1^{er} juillet : estimations postcensitaires provisoires pour 2007. La variation en pourcentage est fondée sur des taux non arrondis et elle représente le changement par rapport à l'année précédente.

Source : Statistique Canada, Centre canadien de la statistique juridique, Programme de déclaration uniforme de la criminalité.

Centre canadien de la statistique juridique

Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet de ce produit, veuillez communiquer avec le Centre canadien de la statistique juridique, 19^e étage, immeuble R.-H.-Coats, Ottawa, Ontario K1A 0T6 au 613-951-9023 ou au numéro sans frais 1-800-387-2231.

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

Diffusion de *Juristat* récents

N° 85-002-X au catalogue

2006

Vol. 26, n° 1	Infractions contre l'administration de la justice, 1994-1995 à 2003-2004
Vol. 26, n° 2	Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2003-2004
Vol. 26, n° 3	La victimisation et la criminalité chez les peuples autochtones du Canada
Vol. 26, n° 4	Statistiques de la criminalité au Canada, 2005
Vol. 26, n° 5	Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2004-2005
Vol. 26, n° 6	L'homicide au Canada, 2005
Vol. 26, n° 7	Résultats des peines de probation et des condamnations avec sursis : une analyse des données de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de la Saskatchewan et de l'Alberta, 2003-2004 à 2004-2005

2007

Vol. 27, n° 1	Répercussions et conséquences de la victimisation, ESG 2004
Vol. 27, n° 2	Les services communautaires et le placement sous garde des jeunes au Canada, 2004-2005
Vol. 27, n° 3	Comparaison des taux de criminalité des grandes régions urbaines, des petites régions urbaines et des régions rurales, 2005
Vol. 27, n° 4	Les refuges pour femmes violentées au Canada, 2005-2006
Vol. 27, n° 5	Statistiques de la criminalité au Canada, 2006
Vol. 27, n° 6	La délinquance autodéclarée par les jeunes, Toronto, 2006
Vol. 27, n° 7	Les services aux victimes au Canada, 2005-2006
Vol. 27, n° 8	L'homicide au Canada, 2006

2008

Vol. 28, n° 1	Les contrevenantes au Canada
Vol. 28, n° 2	Les armes à feu et les crimes avec violence
Vol. 28, n° 3	La criminalité chez les jeunes au Canada, 2006
Vol. 28, n° 4	Statistiques sur les tribunaux de la jeunesse, 2006-2007
Vol. 28, n° 5	Statistiques sur les tribunaux de juridiction criminelle pour adultes, 2006-2007
Vol. 28, n° 6	Les services correctionnels pour adultes au Canada, 2005-2006